

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3957 - Jeudi 09 Septembre 2021 - Prix : 200 Fc

ECONOMIE

L'Etat apporte une caution de 5 milliards au secteur privé



CORONAVIRUS

**Le pays face à la menace
du variant delta**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

OUVERTURE DES DÉBITS DE BOISSON ALCOOLISÉE

Aucune sanction tant que le propriétaire détient une licence

Aucune loi n'interdit l'implantation d'un bar à proximité d'une école ou d'une mosquée, tout se joue sur la jurisprudence. Il suffit d'avoir une licence et de remplir les formalités nécessaires pour ouvrir un restaurant-bar.



Bar Restaurant.

Il a été observé que dans plusieurs quartiers de Moroni, des bars ou restaurants-bars sont ouverts à deux pas des établissements scolaires, notamment à Hamramba non loin du groupe scolaire Foundi Abdulhamid et de l'École Henri Matisse. Une situation qui suscite une indignation surtout des parents d'élèves. Ces derniers pensent que l'installation de ces débits de boisson alcoolisée risque de pousser les plus jeunes à la consommation des boissons alcoolisées. Cependant, aucun règlement n'interdit aux propriétaires des bars de s'implanter à un

endroit spécifique. Les démarches sont simples, il suffit tout simplement de remplir les formalités administratives et fiscales en vigueur.

D'après nos informations

recueillies auprès de l'Agid (administration générale des impôts et des domaines), toute personne ayant payé sa licence auprès de l'Agid peut ouvrir son bar. « Des fois, nous tenons compte de la jurisprudence.

Il faut un registre de commerce dans le domaine de la restauration et puis faire la demande auprès de l'Agid. Ce dernier se déplace pour voir l'endroit bien que la loi ne définit pas des endroits requis, nous analysons quand même la situation », explique un agent.

Il existe trois types de licence, à savoir une licence pour l'importation, une licence pour le commerce et une licence pour l'ouverture des bars-restaurants. Selon cette administration, les tarifs varient entre 1 million jusqu'à 10 millions francs comoriens, et l'intéressé doit s'en acquitter pour l'obtenir et la renouveler chaque année. « Nul ne peut exercer son activité sans sa licence. Elle est renouvelable chaque 31 décembre. Si la personne n'a pas renouvelé sa licence, elle aura une pénalité », précise-t-il.

Le mois de juin dernier, la police nationale avait fermé un bar à

Zilimadjou. Le commissaire Ashkal fait savoir qu'en réalité rien ne nous oblige à fermer un bar tant que la personne a en sa possession sa licence. « Parfois nous agissons pour l'intérêt de tous en faisant une prévention d'un jour, si nous voyons les choses dégénérer. Et par mesure sécuritaire, nous fermons temporairement le bar en question. Pour répondre, nous n'avons pas fermé le bar de Zilimadjou, c'était juste une seule journée car nous ne pouvons rien faire. La personne a le droit d'exercer vu qu'elle est autorisée par l'Etat », justifie-t-il. Pour rappel, aujourd'hui, seuls 7 bars sont enregistrés officiellement en Union des Comores. Pour le reste, cela relève d'une activité souvent clandestine, mais c'est une autre histoire à suivre.

Andjouza Abouheir

EXPOSITION DE DUBAI / INTERVIEW AVEC FARID RACHID

"La porte est grand ouverte pour ceux qui s'intéressent à l'exposition"

L'exposition de Dubai est prévue en Octobre prochain. La Gazette des Comores a rencontré le directeur régional de la culture et représentant du gouverneur Anissi à ce grand événement culturel pour parler de l'exposition. Farid Rachad fait savoir que la porte est ouverte pour ceux qui s'intéressent et compte y prendre part à conditions de se prendre en charge.

Question : En qualité de directeur régional de la culture et des affaires associatives de Ndzouani en même temps membre du Comité Technique de l'EXPO DUBAI 2020, comment avancent les travaux de préparation de cet événement international ?

Farid Rachad : Je suis membre de la sous commission expo permanente et je représente le Gouverneur Anissi Chamssidine, depuis avril 2021. La commission provisoire s'est donné sans réserve, et n'a ménagé aucun effort pour la réussite de cet événement d'une envergure internationale. Depuis la publication le 21 août 2021 de l'arrêté ministériel

officialisant la commission provisoire, je dirai que les efforts se sont multipliés et je me réjouis de faire savoir qu'une grande partie des travaux préparatifs de l'EXPO a été faite et promet d'être au rendez vous.

Question : Au sein de ce comité technique, vous représentez le Gouverneur de Ndzouani Anissi Chamssidine. Mais rien ne bouge, côté exécutif de l'île. Que se passe-t-il ?

F.R : Administrativement on a beaucoup avancé et cela dans les 3 îles respectives. Des missions de sensibilisation et d'accompagnement ont eu lieu, un grand nombre de volontaires artistes, artisans et musiciens se disent prêts à y prendre part avec notre appui dans leurs démarches. Suite aux conditions rigoureuses émanant des produits de nos artisans au sein du Bazar de l'Expo, trois femmes entrepreneurs ont été sélectionnées d'office à y prendre part avec une partie de leurs produits.

Question : Toutes les associations et

mouvements artistiques et culturels sont enregistrés à la direction régionale de la culture que vous dirigez depuis plus de 5 Ans. Quels sont les artistes qui prendront part à l'EXPO ?

F.R : Côté participation artistique, la porte est grand ouverte pour ceux qui s'intéressent et compte à y prendre part à conditions de se prendre en charge. De notre côté, nous allons leur faciliter toutes les démarches administratives. A l'heure actuelle, 2 associations musicales se sont proposées (Groupe Watoro et Mahabouba Al Watoine). Pour la journée Comores, j'ai proposé le GABUSSI ORIENTAL pour une prestation traditionnelle et montrer au pays hôte la richesse d'une diversité culturelle que possède notre pays, les Comores.

Propos recueillis par Nabil Jaffar



SOCIÉTÉ

L'enrobage de Fomboni est compromis par l'eau du réseau

À quelques semaines de l'inauguration des travaux d'assainissement de la ville de Fomboni, des tuyaux du réseau d'adduction d'eau de l'agglomération fuitent sous l'enrobage. Et pour réparer, il faudrait tout démolir et remettre le goudron à nouveau. Aujourd'hui la société chinoise est sur place pour la faire et après ?

L'enrobage des voiries de Fomboni devient la proie des eaux de la SONEDE. Les tuyaux du réseau d'adduction d'eau de Fomboni, vétustes de plusieurs années se trouvent en grande partie sous l'enrobage qui a coûté à l'État plusieurs milliards. Ces tuyaux commencent à lâcher avant même que le projet d'assainissement de Fomboni touche à sa fin. Et chaque

fois qu'il y a une fuite d'eau sous le goudron, il faut démolir et réparer des tuyaux qui devaient être carrément remplacés et déplacés.

Le phénomène devient répétitif et inquiète plus d'un quant à la pérennité de ces travaux. La société chinoise CGC se trouve dans l'obligation d'enlever quelques portions dans certains axes pour permettre à la SONEDE de réparer les fuites d'eau causées par des fissures des tuyaux ou relâchement tout court.

Il reste quelques semaines seulement pour clôturer les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement urbain de Fomboni et le phénomène se répète. « Il est de notre devoir de refaire ces portions puisqu'on est sur le terrain et on n'a pas encore remis au gouvernement ces routes. Sinon après l'inauguration,

on ne peut pas refaire ces mêmes tronçons », précise un ingénieur de la société CGC.

Il reste à savoir que vont devenir

ces nouvelles routes après le départ des chinois? Pourquoi l'Etat n'a pas fait une étude approfondie sur la question du réseau hydrographique



de la capitale ? Pourquoi on n'a pas cherché un financement pour changer ces tuyaux avant de refaire ces routes ? Des questions qui n'ont pas encore de réponse et que beaucoup se posent ici.

« Il est clair qu'après le départ des chinois on va enlever toute cette couche d'enrobé car chaque fois nos tuyaux bouchent et on ne peut pas rester les bras croisés sans avoir de l'eau. Malheureusement, pour déboucher ces tuyaux il sera impératif d'abimer cet enrobé surtout ici à Kanaleni où la plupart des tuyaux sont passés au milieu des routes », regrette Sayifoudine Mounir, un jeune de Kanaleni.

Riwad

ECONOMIE

L'Etat apporte une caution de 5 milliards au secteur privé

Pour pallier aux problèmes liés à la pénurie récurrente des denrées alimentaires, le gouvernement décide de cautionner les opérateurs économiques à hauteur de 5 milliards de nos francs pour assurer un meilleur approvisionnement pays. Et le taux d'intérêt appliqué par les banques qui était de 18 à 24%, sera désormais réduit à 6% au maximum pour les importateurs.

Le conseil des ministres de mercredi 08 septembre dernier a abordé plusieurs sujets dont la situation économique

difficile à laquelle fait face le pays ces derniers mois. Le gouvernement a étudié la question notamment la flambée des prix de certains produits de première nécessité et sur la logistique du transport maritime. L'Etat a décidé que la farine, l'huile, les produits carnés, le sucre et les médicaments doivent bénéficier d'un traitement particulier. « Nous avons compris que les opérateurs doivent être aidés pour que les produits soient accessibles à la population. A cet effet, le secteur privé doit être soutenu pour de meilleurs approvisionnements. L'Etat mettra en place un fonds de

garantie de 5 milliards de nos francs en faveur des opérateurs économiques pour obtenir des crédits » dit-il.

Et lui de poursuivre : « des discussions ont été faites au préalable avec les banques (Exim Bank, Bicomores, Mecks). Il en est ressorti que les banques doivent revoir considérablement le taux de crédit, soit à 6% au maximum au lieu de 18 à 24% », annonce Houmed Msaidie, le porte-parole du gouvernement, avant d'ajouter que « les bénéficiaires sont les opérateurs qui pourront par exemple commander au moins 10 conteneurs d'ailes de poulets,

avec des chambres froides pour les conserver ».

Après l'annonce de cette décision du gouvernement, le directeur régional de la Chambre de Commerce de Ngazidja, Hamidou Mhoma dit se réjouir de cette bonne nouvelle. « C'est une bonne chose et c'est une première que l'Etat propose un outil de cautionnement. Il reste à savoir comment définir les modalités, et les critères », dit-il. M. Mhoma, qui est aussi membre du bureau exécutif de la Nouvelle Opaco (Organisation du patronat) appelle en retour le gouvernement à mener des discussions avec les

armateurs. « Nous avons un autre souci majeur. Il serait préférable que le gouvernement engage des discussions avec les armateurs. Certains préfèrent aller à Mutsamudu plutôt qu'à Moroni, ce qui n'arrange pas les choses. Et cela fait partie des causes de cette pénurie à Moroni », souligne-t-il, avant d'ajouter que « il faut également penser aux autres opérateurs économiques, car la situation touche presque tout le monde, et pas seulement les importateurs ».

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

Le pays face à la menace du variant delta

À ce jour, 12 personnes en provenance de Mayotte ont été testées positives à la covid-19. Et jusqu'à présent, aucune mesure n'est prise par les autorités pour renforcer la sécurité sanitaire au niveau de l'aéroport. Un risque énorme au moment où les autorités n'ont réussi à vacciner que 19% de la population.

Alors que le variant delta a frappé de plein fouet l'île sœur de Mayotte, à Moroni les autorités tâtonnent toujours sur la stratégie à envisager. Selon nos informations, le 06 septembre dernier, le pays comptait 27 cas actifs suivis à domicile. Parmi ces cas, l'on compte une dizaine de personnes en provenance de Mayotte testées positives dès leur arrivée à Anjouan. Difficile de savoir si c'est le variant delta ou non, puisque cela

fait plus de 7 mois que le pays n'a pas effectué un séquençage permettant de déterminer avec précision les variantes de la covid-19 présents dans nos îles.

Certes, le taux d'incidence est nettement à la baisse depuis deux mois, mais le renforcement des mesures sécuritaires restent encore à améliorer au niveau de l'aéroport international. À titre d'exemple, le pays n'a pas les outils nécessaires afin de vérifier l'authenticité du test PCR de la Tanzanie ou d'un autre pays. Une fois à l'aéroport, les gens sur place se contentent de la date du jour du départ, soit les 72 heures.

Pourtant, le 24 août dernier, à l'occasion de la réunion du comité régionale qui a réuni tous les ministres de la santé africains, Loub Yakouti Athoumane a plaidé pour un renforcement des plateaux techniques en termes de dépistage, de



capacités d'accueil hospitalier et de prise en charge des cas craignant une troisième vague dans le continent. « Mon pays est sous la menace d'une troisième vague qui fait des

ravages dans de nombreux pays dont certains envisagent de confiner avec toutes les conséquences socio-économiques qui en découlent. L'expérience nationale dans la ges-

tion de cette crise sanitaire a révélé plusieurs difficultés, parmi lesquelles une insuffisance dans la coordination de la réponse, avait-elle sollicité.

Selon elle, la situation de l'insularité de notre archipel en est une cause. C'est pourquoi, elle a réitéré son plaidoyer pour un appui au renforcement de nos plateaux techniques en termes de dépistage, de capacités d'accueil hospitalier et de prise en charge des cas. Mais sera-t-elle écoutée ? A la date d'aujourd'hui, aucune action n'est entreprise par le gouvernement pour faire face au nouveau variant. Et le pays n'a réussi à vacciner que 19% de la population soit 155.529 personnes, un effectif qui est loin de l'objectif des 60% pour espérer atteindre l'immunité collective.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Les autorités de Mohéli veulent faire déguerpir les ONGs de leur siège

Depuis plus de deux décennies la fédération des acteurs pour le développement économique et social de l'île de Mohéli (FADESIM) loge dans un bâtiment qui a été offert par le gouvernement de l'île de l'époque, sous le premier mandat de l'actuel gouverneur. Aujourd'hui, malgré que plusieurs associations soient en veilleuse, certaines dont le siège se trouve dans ce bâtiment continuent à bosser mais on leur demande de quitter les lieux au profit du Système des nations unies.

Un seul bâtiment abrite en même temps la FADESIM, l'APSM (action plus SIDA Mohéli), la CVMCC (la coordination des volontaires à Mohéli contre

la covid-19) et aujourd'hui l'association Faina. À cela, s'ajoute des structures étatiques telles que l'antenne de Mohéli du CNDRS et la

direction de l'art et de la culture dans ce bâtiment vétuste des anciens coopérants au quartier administratif de l'île qui a pris ce



nom coopérant.

Toutes ces structures sont appelées à déguerpir pour permettre de loger les représentations du Système des nations unies (SNU) notamment le PNUD dans l'île. Ce dernier cohabite avec la sécurité civile dans un local à Bonovo. Un projet de construction d'un bâtiment qui abritera toutes ces représentations « est en bonne voie » dit-on.

Mais en attendant l'OMS, l'UNFPA, le PNUD et autres agences doivent nécessairement se trouver sous le même toit, selon des sources autorisées. Et les autorités de l'île n'ont trouvé d'autres solutions que leur octroyer provisoirement ce bâtiment de la société civile, une démarche qui révolte les bénévoles des ONGs. « On nous

promet de nous loger à un autre bâtiment qu'on ignore » regrette la représentante de l'APSM que nous avons pu joindre à son bureau dans ce bâtiment en état de délabrement.

Ces ONGs devenues orphelines aujourd'hui lancent un cri d'alarme à tous ceux qui peuvent intervenir à ce sujet pour que la société civile ne soit pas traitée de cette manière. « Ce projet de construire un bâtiment pour toutes les représentations à Mohéli du Système des nations unies ne date pas d'aujourd'hui. Finalement les autorités de l'île ont donné un terrain pour cet objectif donc abriter à la FADESIM c'est provisoire » réplique sous l'anonymat un proche du dossier.

Riwad

RELIGION

Les travaux d'une mosquée à Wanani ont repris après 36 ans d'abandon

Il y a 38 ans à Wanani Mohéli, des travaux de construction d'une mosquée ont débuté puis abandonnés deux ans après. Les raisons, des tombeaux ont été retrouvés sur ce site. Il a fallu attendre 36 ans pour qu'une formule soit trouvée pour permettre aux jeunes de redémarrer les travaux de cette mosquée qui sera désormais baptisée mosquée Shababiddine.

La jeunesse de Wanani dans la région de Djando s'est mobilisée dimanche dernier pour reprendre la construction d'une mosquée dont les travaux ont été abandonnés depuis 1985 pour cause de découverte d'anciens tombeaux sur ce terrain destiné à ce lieu de culte musulman. Aujourd'hui, avec l'accroissement démographique dans ce quartier populaire, le besoin de construire de nouvelles habitations a augmenté, mais aussi celui d'avoir une mosquée se fait sentir

d'avantage. Ce terrain de 200 mètres carrés étant un bien public, pendant tout ce temps, personne n'a osé l'utiliser pour d'autres fins.

Nabouhane Madi, le grand cadî de Mohéli a trouvé la formule magique pour sortir de cette impasse. « D'abord un homme qui construit une maison de Dieu dans ce bas monde, le tout tout-puissant lui réserve un palais dans son vaste paradis », explique le cadî aux jeunes en s'appuyant sur des versets coraniques et des hadiths. Il poursuit : « Ensuite l'explosion démographique dans cette ville comme partout aux Comores appelle nécessairement à la construction des habitats au même titre que des lieux de culte pour notre cohésion sociale ».

Et enfin cet enfant de Wanani donne la formule. « Puisqu'il y a des morts enterrés dans ce terrain, on est obligé d'occuper la partie où il n'y a pas des tombes pour construire la mosquée. Cela est permis dans la religion. L'essentiel c'est que les



tombes soient derrière la mosquée », précise-t-il.

Ces arguments ont convaincu la jeunesse qui se remet désormais au travail pour la reprise du chantier de construction de la mosquée. Une manière également d'exhausser le vœu de leurs ancêtres initiateurs du projet, tout en modifiant la fonda-

tion déjà construite il y a 36ans. Au final c'est seulement sur une surface de 12m de long sur 8m de large que sera érigé l'édifice pour contourner justement les fameux tombeaux.

Une initiative jugée salubre par l'ensemble de la jeunesse de Wanani qui, d'ailleurs s'est mobilisée en masse pour les travaux de cette

Mosquée baptisée Shababiddine. « Grâce à notre courage et à notre détermination, nous espérons parachever ce projet malgré nos faibles moyens », avance le jeune Illiassa Mhoudhoiri qui sollicite le soutien de tout le monde.

Riwad

ENVIRONNEMENT

Le Congrès de l'UICN se poursuit à Marseille

Le monde reconnaît de plus en plus le lien inextricable entre conservation de la biodiversité et bien-être économique et humain, une connexion que la pandémie de COVID-19 a rendue d'autant plus visible. Le Congrès de l'UICN constitue une étape clé pour la conservation de la nature et le développement d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité.

Pour rappel, le Congrès mondial de la nature de l'UICN rassemble la communauté mondiale de la conservation de la nature, y compris les meilleurs experts internationaux en sciences, politiques et pratique de la conservation. Organisé tous les quatre ans, le Congrès permet aux 1 400 organisations Membres, dont des États, la société civile et les peuples autochtones, de déterminer de façon démocratique les questions les plus urgentes en matière de conservation de la nature, ainsi que les actions à

entreprendre pour y répondre.

Aussi le Forum a poursuivi ses travaux avec un programme chargé rempli de sessions thématiques, de dialogues de haut niveau et de sommets de haut niveau. Les faits saillants ont porté sur un dialogue de haut niveau axé sur la nécessité d'une approche « Une seule santé », soulignée par l'émergence de la COVID-19; un voyage dans le temps imaginaire dans le futur dans le but de concevoir les mesures de conservation nécessaires pour inverser la tendance et arrêter la dégradation de l'environnement et aussi une session sur l'agriculture et la conservation, mettant en évidence la nécessité de briser les silos et d'impliquer plusieurs secteurs dans les efforts de durabilité.

En outre, le Forum s'est poursuivi avec une pléthore de sessions sur les domaines thématiques du Congrès par une longue session interactive sur le cadre mondial de la biodiversité post-2020 (GBF), fournissant des contributions poten-

tielles sur différents segments du cadre, une séance émouvante sur les défenseurs de l'environnement, soulignant qu'un nombre record de 331 ont été tués en 2020, dont plus de la moitié en Amérique latine et un panel de haut niveau offrant des informations précieuses sur la manière dont les objectifs ambitieux pour les aires protégées peuvent être atteints.

Par ailleurs, Carlos Manuel Rodriguez, PDG et président du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a animé le panel sur l'innovation pour financer la

conservation et la restauration des écosystèmes. Yannick Glemarec, directeur exécutif du Fonds vert pour le climat (GCF), a souligné la nature indépendante du capital et des partenaires des projets du GCF, ce qui facilite divers projets avec un large éventail d'institutions. Benigno López Benítez, de la Banque interaméricaine de développement, a souligné le rôle de l'inclusion de la nature dans les projets de récupération post-COVID-19 en augmentant la chaîne de valeur des biens.

Quant à Chadia Wannous, de

l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), elle a souligné trois priorités pour prévenir de futures pandémies : le renforcement des capacités vétérinaires pour détecter et gérer les maladies infectieuses à l'intersection de l'environnement, de la santé humaine et animale, réduire les risques du commerce d'animaux domestiques et sauvages et l'amélioration du partage de l'information et de la recherche. Le Congrès est prévu pour prendre fin le 11 septembre.

Mmagaza



AVIS DE RECRUTEMENT



LePNUD Comores recruteun(e) stagiaire en Développement Durable (Energie).

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir du lien ci-dessous :

Recrutement d'un(e) stagiaire en Développement Durable (Energie).

[*https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=39469&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=39469&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

Date de début de Publication : **31 août 2021**

Date limite dépôt des candidatures : **14 septembre 2021**

Remarques :

- **Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

- **Seul(e) le(la) candidat(e) retenu(e) pour le stage sera contacté (e).**

FOOTBALL, MATCHS AMICAUX

Mchangama offre la victoire aux Comores contre le Burundi

Une semaine après les Seychelles, les Comores s'imposent par 1-0 devant le Burundi au stade de Maluzini. Les Cœlacanthes clôturent la trêve internationale sur une deuxième victoire grâce à un superbe coup-franc de Youssouf Mchangama.

Sur la même lancée que face aux Pirates seychellois, les Cœlacanthes ont abordé leur rencontre contre les Hirondelles avec beaucoup d'intensité. Un jeu fluide et une quasi-totale possession du ballon. Bien regroupés derrière, les Burundais ne se sont contentés que de défendre. L'occasion pour Selemani (10^e & 40^e), Mchangama (32^e) et Ben Mohamed (36^e) de s'offrir des actions intéressantes. Mais sans vraiment inquiéter la défense menée par Dieu-Merci Ndikumana.

Le salut pour les Comores viendra en début de seconde période sur coup de pied arrêté. Profitant d'une faute sur Ben Mohamed, Youssouf Mchangama transforme un coup-franc flottant, dont il a évidemment le secret, qui finit au second poteau et trompant le portier burundais Jonathan Nahimana (1-0, 47^e). Un classique chez Mchangama.

Les Cœlacanthes s'imposent au terme de la rencontre et clôturent



Youssouf Mchangama à droite

leur stage sur un sans faute. Et l'entraîneur est ravi de ce résultat. « Le pari est réussi. On est venu au pays pour cette compétition afin de préparer la Can. Donc on a remporté les deux marches et c'est bien car ça nous a donné de la confiance. Mais, nous allons également augmenter les entraînements. L'importance de cette compétition, c'est d'avoir une confiance dans l'équipe. Il me semble que les joueurs sont très ambi-

tieux. On est sur le bon chemin et je remercie tous les Comoriens pour leur soutien », déclare Amir Abdou.

L'entraîneur des Coelacanthos montre que l'équipe doit s'améliorer davantage pour les prochains matchs mais il est satisfait de son groupe. « Il y a eu du beau jeu. On est sur la bonne voie. Je pense qu'on a donné une belle image sur ces deux rencontres. On sortait d'un échec en Égypte, même si on était

déjà qualifié. On avait à cœur de se racheter devant nos supporters et se préparer pour cette CAN », poursuit-il, avant d'ajouter que « Nous comptons avoir des matchs amicaux avant la Can. Comme ça, on aura une consolidation de jeu. En plus, si on n'a pas pu identifier des problèmes dans cette mini compétition, on le saura après et on rectifiera le tir ».

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Union des Comores
 Ministère des Finances, du Budget
 et du Secteur Bancaire
 Ordonnateur National du FED

Union Européenne
 Délégation de l'Union Européenne
 chargée des Comores à Madagascar
 Fonds Européen de Développement



PProgramme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle
 11ème FED - KM/FED/2019/040-262
 FED/2021/425-645

Avis de recrutement

Le Programme « MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle en Union des Comores », est financé par l'Union Européenne (11ème FED). Son objectif est de renforcer l'accès au marché du travail et offrir des opportunités d'auto-emplois pour des jeunes hommes et femmes de 15 – 35 ans en agissant sur l'enseignement technique et la Formation Professionnelle.

Dans le cadre du processus de sa mise en œuvre, le Programme recrute :

- Un(e) Directeur (trice) Adjoint(e), spécialiste du secteur privé, en charge de l'insertion professionnelle et du partenariat avec les centres de formation ;
- Un(e) expert(e) permanent(e) en charge du suivi-évaluation ;
- Un(e) expert(e) permanent(e) spécialiste des Organisations de la Société Civile, des jeunes et des femmes, en charge de la communication ;
- 3 Coordonnateurs (trices) Régionaux (nales) du Programme (1 coordonnateur par île) ;
- Un assistant comptable.

Il s'agit d'emplois à plein temps, non cumulables avec une autre activité professionnelle, politique ou syndicale, basé à Moroni – grande Comore, avec de fréquents déplacements à Anjouan et Mohéli. Les coordonnateurs(trices) régionaux(ales) seront basés chacun dans une île (Anjouan, Mohéli et Grande-comore).

Vous pouvez obtenir les termes de référence des postes décrivant missions, profils, conditions et procédures de recrutement en envoyant un message à l'adresse suivante : msomonahazi@gmail.com.

La date indicative de prise de fonction est le **15 octobre 2021**.

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une lettre de motivation précisant la date de disponibilité (1page maximum) ;
- Un CV détaillé avec photo récente ;
- Photocopies des diplômes et attestations démontrant les aptitudes / qualifications principales ;
- 3 personnes de références (nom/prénom, position, numéro de téléphone et adresse email).

Les candidatures, rédigées en français, doivent être envoyées au choix :

- Par courriel à l'adresse électronique suivante : msomonahazi@gmail.com
- Par courrier à déposer à l'adresse suivante avec la mention :

M. le Directeur du Programme Msomo na Hazi - Maison de l'Emploi – Boulevard de Strasbourg (à côté de l'ONICOR) – Moroni – Union des Comores

Indiquer sur l'enveloppe ou en objet du courriel l'intitulé du poste pour lequel la candidature est présentée. Pour les postes de Coordonnateurs(trices) Régionaux(nales), préciser l'île pour laquelle la candidature est présentée.

Date limite : **20 septembre 2021 à 12 Heures**

Les dossiers incomplets ou reçus hors délai ne seront pas pris en compte.

LE SHIKOMORI EN POLYNOMIQUE

Les débats sur la langue comorienne, pratiquée au quotidien, mais non enseignée et non utilisée dans la transmission des savoirs académiques, tout en étant considérée langue officielle, se poursuivent. Se pose ici la question de savoir notamment si on peut l'assimiler ou non à la grille de lecture polynomique avancée par Marcellesi.

Le shiKomori est constitué de quatre dialectes : shiNgazidja, shiMwali, shiNdzuani et du shiMaore. L'île de Mayotte étant sous tutelle française, son dialecte est parfois considéré comme une langue à part entière par certains de ses locuteurs, en opposition au shiKomori, entraînant le débat sur le terrain de la politique et des querelles identitaires.

Un fait notoire : tous ces dialectes, y compris le shiMaore, sont inter-compréhensibles entre eux. Malgré cette intercompréhension et la mise en place d'une orthographe officielle sur proposition du linguiste Chamanga depuis 2009, le shiKomori ne parvient toujours à un niveau « standard ». Il n'existe toujours pas un shiKomori qui serait la norme, même s'il existe nombre d'ouvrages, aujourd'hui, de grammaire notamment, qu'on peut citer en des références.

Ces livres offrent des repères pour écrire dans le dialecte de son choix. Les premières œuvres écrites en langue shiKomori en sont

témoins. En 2011, un premier roman a été publié en shiNdzuani. Il s'agit d'un texte autobiographique, écrit par Mohamed Nabhane, originaire de Mutsamudu. Il s'intitule Mtsamudu Kashkazi kusi moisir (Komediti). En cette même année 2011 est paru une traduction du Coran (la première ?) en shiNgazidja. Une traduction faite par Youssouf Ahmad Amdjad, enseignant de langue arabe.

Des publications qui ont fait ressortir une réalité. Ecrire dans son dialecte traduit une forme de satisfaction par rapport à une identité communautaire, mais ne recoupe pas forcément les fondamentaux d'une appartenance archipélique plus ouverte. Mais écrire dans son dialecte s'explique aussi par le fait que la langue n'étant pas enseignée, il n'existe pas un shiKomori standard, au travers duquel s'exprimerait ce qui rassemble. Ceux qui écrivent, le font dans le dialecte qui leur est familier.

Parler ou écrire avec un dialecte plutôt qu'avec un autre relève, formellement, de la polynomie linguistique. L'expression (« polynomie linguistique ») est une création du linguiste corse Jean-Baptiste Marcellesi. Il affirme y avoir pensé pour éviter des problèmes lors des choix liés à la standardisation du corse. C'est dans ce sens qu'on trouve des ressemblances entre les cas corse et comoriens. Si le projet d'intégrer le shiKomori comme « langue enseignée » et comme « lan-

gue d'enseignement » dans certaines écoles, dès la rentrée prochaine, se concrétise, la standardisation devient une étape cruciale.

C'est pour cette raison que nous empruntons le principe de la polynomie linguistique à Marcellesi, pour qui les langues polynomiques sont des « langues dont l'unité (...) résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues. » Dans la polynomie linguistique, nous retrouvons l'idée de tolérance dans la variation linguistique et par ricochet un encouragement au plurilinguisme.

Une langue polynomique a cette particularité de ne considérer aucune variété comme étant supérieure à une autre. Dans une langue polynomique il n'existe pas de variété avec une norme supérieure et d'autres considérées comme inférieures. Nicolas Sorba[3], insistant sur cette absence d'hierarchie, déclare : « Le corse, langue polynomique, rend compte de la diversité dialectale en lui conférant un caractère légitime et ne hiérarchise pas les différentes normes en présence ».

En effet, la polynomie tient compte d'une tolérance (dialectale) vis-à-vis des locuteurs. Le simple fait de considérer qu'il n'y a pas de norme supérieure à l'autre par rapport aux variétés mais que tou-

tes sont légitimes, place le locuteur lui-même au centre de la question. Cela veut dire que tous les locuteurs sont acceptés comme ils sont, ne se sentent pas amoindris ou diminués face à d'autres locuteurs, ne serait-ce que dans la manière de parler, par exemple. Dès lors qu'on accepte la légitimité de toutes les variétés ou langues présentes dans un espace donné, on s'éloigne aussi de l'idée qu'un pays doit se constituer en une seule langue _ schéma que l'on retrouve le fonctionnement de la république française.

La France prône effectivement un monolinguisme d'Etat. Bien que plusieurs variétés et langues existent sur son territoire, seule une variété se représente comme la norme. Il s'agit d'une langue née du centralisme et de son influence. La variété imposée par Paris vient constituer la norme, tandis que les autres parlés sont renvoyés à la marge. A ce propos, on peut souligner le néologisme « glottophobie » créé par Philippe Blanchet pour justement dénoncer la discrimination liée à la langue, aux variétés de langue.

Une langue peut ainsi être à l'origine d'une logique discriminatoire. C'est pour cette raison que le choix de la politique linguistique devient un endroit de débat. La polynomie linguistique a le mérite de ne placer aucune variété de langue au-dessus d'une autre, mais plutôt de considérer chaque variété comme une norme en soi, qui rejoint la dynamique archipélique

et la vision officielle de la représentation de la langue dans l'histoire du pays. Plus concrètement, le shiMwali peut être la langue de l'enseignement à Mohéli, le shiNdzuani à Anjouan, le shiNgazidja à Ngazidja, le shiMaore à Maore, en même temps que se multiplient les logiques de convergence au niveau plus global de l'archipel.

Un challenge pour les autorités des deux principales parties (Mayotte département et Union des Comores) de l'archipel ! Faire en sorte que chaque dialecte trouve le moyen d'assurer les fonctions « régaliennes » ou « officielles » d'une langue, notamment celle de l'enseignement, c'est aussi trouver le moyen d'entretenir, à l'instar des Anciens, un élément essentiel de ce qui fait « peuple » dans le pays. A ce propos, Jean-Marie Comiti évoque la notion de « polynomie culturelle ». Cette dernière met en avant l'idée d'une tolérance à toutes les cultures. Une pluralité dont se réclame l'histoire même des Comores depuis l'avènement des premiers habitants débarqués là, certains venant de l'Asie, d'autres provenant de l'Afrique ou de l'Europe. Une histoire faite de melting-pot comme le disait le sociologue Salim Djabir ...

Moursil Chadhouli
(Muzdalifa House)

Mouvement Démocratique Alternatif pour l'Innovation et l'Ecologie Communiqué de presse

Communiqué du 6 septembre 2021 : L'Assemblée Constitutive du 5 septembre 2021 réalisée pour la première fois aux Comores en visioconférence a donné naissance au Parti MDAIE (Mouvement Démocratique, Alternatif pour l'Innovation et l'Ecologie) dont l'ancien Ambassadeur des Comores aux Nations Unies regroupe en son sein des militants répartis sur l'ensemble du territoire et dans le monde. C'est une réponse politique et sociale à l'injustice d'un pouvoir corrompu et violent.

Réunis par visioconférence, à l'échelle nationale et internationale, le dimanche 5 septembre 2021, les membres du Mouvement Démocratique, Alternatif pour l'Innovation et l'Ecologie-MDAIE (prononciation MDAYI) ont tenu leur Assemblée Générale constitutive, avec une participation significative.

Les membres fondateurs ont adopté leurs statuts et leur Règlement intérieur à l'unanimité, et ont procédé collégialement à la mise en place des premières instances du Parti à tous les échelons. La direction est confiée à Mr SOILIH Mohamed Soilihi, ex-Ambassadeur auprès des Nations UNIES et des USA.

Après une longue période d'incubation et de préparation, le MDAIE s'est ainsi constitué officiellement dans un contex-

te de combat frontal. Il est contre toutes les formes de violence dans notre pays et espère apporter des réponses au mal être des Comoriens.

Le MDAIE se déclare fermement solidaire de l'ensemble des forces politiques, des organisations de la société civile, des Collectifs des manifestants de la diaspora et des personnalités regroupées au sein du Front Commun des Forces Vives Comoriennes (FCFV)

Le MDAIE appelle à intensifier les mouvements pacifiques et populaires en vue du respect de l'Accord cadre de réconciliation nationale du 17 Février 2001. La préservation de l'unité nationale, la cohésion sociale, la stabilité politique et institutionnelle, la défense de la démocratie pluraliste les libertés d'expression, de manifestations et d'information, la préservation de l'Environnement, la lutte contre la vie chère, la montée des violences et les injustices s'inscrivent ensemble dans nos combats.

Dans cette optique, le MDAIE réaffirme solennellement son engagement pour la promotion de l'Etat de droit, la bonne gouvernance et le Développement humain durable.

La chargée de communication
Contact : partimdaie@gmail.com